

# SUÈVRES

décembre 2017 - n°12

Journal trimestriel  
information municipale

*Magazine*



## Une bibliothèque municipale

**Les instances communautaires  
Pianissimo pour la musique  
Où vont nos ordures ménagères ?**

# SUÈVRES

## Infos générales



Magnifique spectacle derrière le clocher Saint-Christophe.

### Dortoir de cigognes

C'était le 8 septembre : plus de deux-cents cigognes se sont arrêtées pour dormir autour de Maulny, près du chemin des Sablonnards et du cimetière des Noulets. Spectacle superbe. Certaines s'étaient même posées sur la cheminée de l'école Jean-Desjoyeaux. Le village se trouve sur un itinéraire de migration car il n'est pas rare de voir ces oiseaux se reposer ainsi chez nous : on parle alors de dortoir.

### Une nouvelle association

En gestation depuis bientôt un an, l'association **Fleurir ma rue** a été créée le 13 octobre. Son objectif est d'aider les habitants à fleurir les rues du village : conseils, idées, échanges de plants et de graines, petits chantiers, visite de jardins intéressants. Président Jean-Yves Lesimple, vice-président Jean-Marc Tréhondat, secrétaires Yvette Ration et Yvette Ruelle, trésorière Annie Priou. Tel : 06.30.38.82.50

### Double distinction

L'ASME (Association de sauvegarde des moulins du 41), en partenariat avec le **Bureau du Tourisme Suèvres et Cour-sur-Loire**, s'est vue attribuer le label de la Fondation du patrimoine pour la qualité des travaux de restauration réalisés au moulin de Rochechouard en janvier-février dernier. Par ailleurs, l'association a obtenu le 3<sup>e</sup> prix du concours national de la SPPEF (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France). Jean-Pierre Rabier et Pierre Laurand, respectivement président et trésorier de l'ASME, sont allés à Paris le 2 novembre pour recevoir officiellement cette distinction.

### Travaux sur la Tronne

Le **Syndicat de la Tronne** a engagé d'importants travaux sur la rivière avec l'objectif de

préserver le milieu aquatique, d'améliorer la qualité de l'eau, de gérer la végétation des rives, d'assurer la continuité écologique. En amont du Pont-Bénit, il s'agit de colmater les renards (les trous) par lesquels la Tronne s'échappe de son canal et se déverse dans les marécages de Rosay, légèrement en contrebas. On installe pour cela des barrages vivants en tressage de saules qui doivent consolider les rives. En effet, un manque d'eau important a

été constaté cet été au moulin de Rochechouard empêchant de faire tourner la roue.

Entre le Pont-Bénit et Rochechouard, ce sont des banquettes végétalisées en pierres et en terre qui sont installées. L'objectif est de rétrécir le lit de la rivière, de lui donner de la sinuosité et d'accélérer ainsi le courant pour évacuer les sédiments de façon naturelle. ■

Travaux de pieutage en cours dans la rivière.



Deux chevaux abattus à la carabine : réprobation générale.

### Deux chevaux tués à la carabine

L'émotion était grande samedi 21 octobre quand on a appris que deux chevaux avaient été abattus dans les Prés Communs, près de Fleury. Rien ne peut justifier un tel acte, lamentable, cruel et inutile. Nombreux sont les amoureux des animaux à Suèvres et des chevaux en particulier. Il existe même une association, **Les cavaliers et meneurs des gués de la Tronne**, qui a pour objectif de développer la randonnée équestre sur la commune.



**Ville de Suèvres**

### Mairie de Suèvres

Place de la mairie, 41 500 Suèvres

Tél : 02.54.87.80.24.

Fax : 02.54.87.80.36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

site : mairie.suevres.com

# SUÈVRES

## Editorial



*Joyeuses fêtes  
et bonne année*

**Cérémonie des vœux**  
*vendredi 12 janvier,*  
*18 h 30 à la MDA*

### En couverture



*Louane, Emmanuelle, Roxane, Daphné et leurs camarades de CM1-CM2 viennent choisir un livre à la bibliothèque municipale ouverte depuis septembre pour eux : locaux propres, couleurs claires, étagères et bacs repeints, accueil chaleureux.*

*La bibliothèque sera ouverte au public à partir du 17 janvier 2018 les mercredis de 14 h à 16 h et les samedis de 10 h à 12 h à l'exception des jours fériés, pendant les congés de Noël et en été du 14 juillet au 15 août.*

**L'intercommunalité, plus que jamais !** *Voir page 8, un abécédaire intéressant.*

Il y a 18 ans exactement, le 22 décembre 1999, était créée la CCBL (Communauté de Communes Beauce-Ligérienne). Ce fut un événement, un bouleversement même. Douze communes se regroupaient pour être plus fortes : mutualisation des moyens, projets communs, transfert de compétences (économie, jeunesse, voirie...), mais perte de repères et changement des habitudes.

Depuis, les choses se sont accélérées. En 2015, la loi NOTRe définissait une nouvelle organisation territoriale et encourageait les regroupements. Ainsi, les communautés CCBL (Beauce ligérienne) et CCBF (Beauce-et-Forêt) ont fusionné en janvier 2016 et donné naissance à la CCBVL (Beauce-Val-de-Loire) avec 33 communes. Les compétences de cette nouvelle communauté ont été élargies. Je pense au tourisme en janvier 2017 et aux affaires scolaires à partir de janvier 2018. Mais il y a aussi la gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation, de l'eau potable et de l'assainissement, des maisons de service au public et des cœurs de village, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme... Les fameux permis de construire deviennent désormais du ressort d'une supra communauté, le SIAB, syndicat intercommunal de l'agglomération blésoise, qui doit élaborer le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Nos syndicats locaux comme le Sivos ou le Syndicat de la Tronne vont disparaître, leurs missions seront assurées par l'intercommunalité. Des conventions ont été signées entre Agglopolys, Grand-Chambord et la CCBVL concernant l'office de tourisme Blois-Chambord ou le Pays-des-châteaux... Un puzzle !

Tout cela est bien compliqué. Je peux comprendre la perplexité des citoyens face à cette nouvelle situation et le sentiment d'être peu à peu dessais des affaires de la commune. Pour autant, je n'imagine pas un retour en arrière et voudrais exprimer ma confiance en l'avenir : seules, les petites communes ne peuvent rien, elles doivent s'unir pour relever les défis du monde moderne.

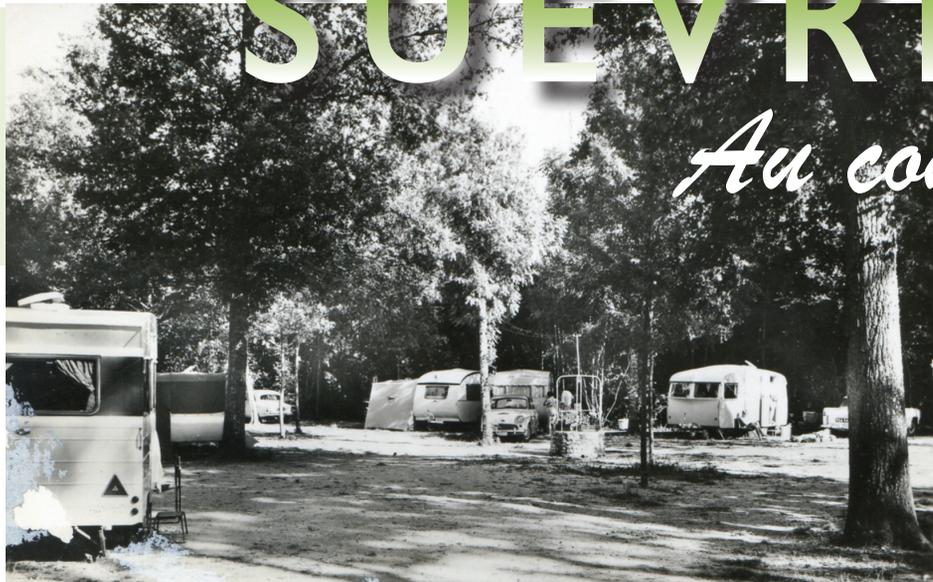
Philippe Lamoureux

**SUÈVRES**  
Journal trimestriel  
information municipale *Magazine*

Directeur de publication, Philippe Lamoureux. Comité de rédaction : Monique Zéphirin, Jean-Yves Lesimple, Florence Boisset, Annick Denis, Mélanie Ferreira, Suzanne Breton, Roger-Pierre Ferreira, Maryse Prêts.  
Rédaction et photos Bernard Fauquembergue (sauf mention contraire). Maquette et mise en page Patricia Perrard. Impression Idem 41, Blois. Tirage 800 exemplaires.

# SUÈVRES

## Au conseil municipal



La Grenouillère en 1970. Aujourd'hui les mobil-homes ont remplacé les caravanes.

### Séance du jeudi 7 septembre Surpopulation à La Grenouillère

- Avec le nouveau gérant Capfun-Francoceloc, le camping de La Grenouillère a changé de standing. Devenu plus populaire, il a pratiquement doublé sa capacité d'accueil en 3 ans. Suite à des nuisances signalées au hameau des Landes qui pourraient être provoquées par le camping, une commission préfectorale s'est rendue sur place au mois d'août. Elle a constaté une surpopulation incompatible avec les équipements d'adduction d'eau, d'assainissement et d'alimentation électrique. Elle a néanmoins donné un avis favorable au fonctionnement assorti de prescriptions contraignantes. Depuis, un éventuel acheteur s'est manifesté. Histoire à suivre.
- Maison de santé pluridisciplinaire : une réunion publique est annoncée pour le 28 septembre en présence

Réunion publique sur la MSP : Maximilien Romero, architecte, Françoise Destival et Pascal Margueritat, infirmiers, Philippe Lamoureux, maire, Stéphanie Morlock, pharmacienne, Jean-Jacques Moreau, maire, Jacques Brinas, médecin.



4

de l'architecte et des professionnels de santé engagés dans le projet. Le plan prévisionnel de financement est adopté par le conseil pour un montant global de 460.000 € HT. Les subventions des instances publiques pourraient atteindre 80 % de la somme. Il resterait alors à la charge de la commune 92.000 € environ.

### Séance du jeudi 12 octobre L'intercommunalité en question

- Après le tourisme et la scolarité il y a quelques mois, le conseil a voté de nouvelles compétences de la communauté Beauce-Val-de-Loire à compter du 1er janvier 2018 : gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation, de l'eau et de l'assainissement, des maisons de service au public, de l'aménagement des espaces publics et des cœurs de village, etc. À cela s'ajoute le vote d'adhésion au syndicat mixte du Pays-des-châteaux qui regroupe Agglopolys, le Grand-Chambord et la CCBVL. Cela entraîne de fait la suppression du syndicat des eaux, du syndicat scolaire, du syndicat de la Tronne et du Pays-Beauce-Val-de-Loire.
- Une entreprise spécialisée a réalisé un diagnostic concernant l'éclairage public sur la commune. Des priorités ont été signalées pour les travaux à engager : dangerosité de certains postes,

### Résumé sélectif des trois derniers conseils. Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie.

consommation excessive, efficacité relative, emplacements. De même une étude a été initiée concernant le chauffage des bâtiments communaux situés autour du terrain de loisirs.

### Séance du jeudi 9 novembre Je fleuris ma rue

- La commune pourrait s'associer au projet de la toute jeune association « Fleurir ma rue », créée en octobre, et adhérer à une dynamique de fleurissement par les habitants soutenue par la CCBVL et par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Cet organisme propose d'animer des ateliers participatifs d'embellissement dans le cadre de



Fleurir la rue avec quelques narcisses, rien de plus simple et c'est le moment de le faire.

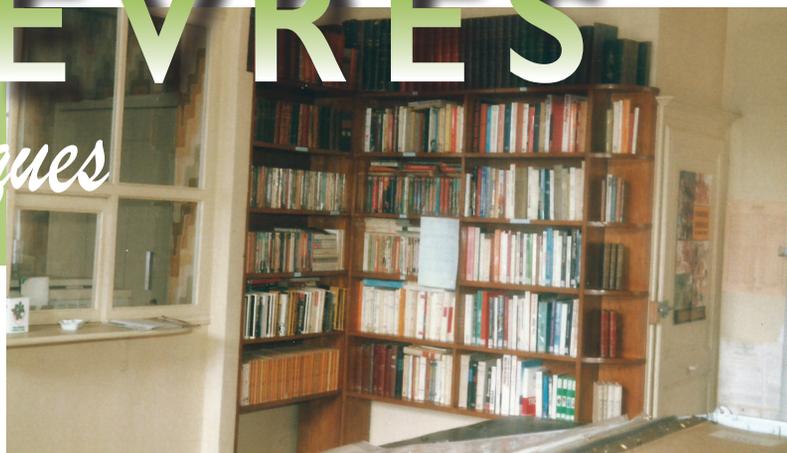
l'opération « Je jardine mon village ». L'idée est de favoriser les initiatives individuelles ou collectives de plantations, d'échanges de végétaux, de graines ou de conseils.

- Maison de santé : le maire annonce que la plupart des subventions sollicitées ont été accordées et qu'une aide nouvelle pourrait être obtenue de la part du Conseil départemental. Les premiers travaux ont commencé et vont se poursuivre par une opération de désamiantage. ■

# SUÈVRES

## Les premières bibliothèques

**L'histoire des bibliothèques de Suèvres est complexe : fonds, gestion, emplacement. Tout cela a beaucoup varié au cours de l'histoire.**



La bibliothèque au secrétariat de mairie en 1985. Doc. Martine Leclerc-Ragois.



1985, Martine Leclerc-Ragois quand elle gérait la bibliothèque. Doc. Martine Leclerc-Ragois.

### Bibliothèque à la mairie

• La première bibliothèque de Suèvres, est une « bibliothèque populaire » créée par la « Société républicaine d'instruction publique » en 1885, sous le second mandat de Pierre-Élie Chardon, un républicain pur et dur. Cette fin du 19<sup>e</sup> siècle est marquée par les lois de Jules Ferry (école laïque, gratuite et obligatoire), par la bataille des rouges contre les blancs et par la séparation des Églises et de l'État. Les livres et la culture sont alors un enjeu important. Les maires successifs Émile Barat et Eugène Treignier évoquent cette bibliothèque auprès des autorités.

• Dans la salle du conseil, une centaine de livres avec le tampon « Bibliothèque populaire, Suèvres » sont encore conservés. On trouve « Les Misérables » de Victor Hugo en cinq volumes avec le numéro 1, « Quentin Durward » de Walter Scott avec le numéro 19, « Histoire d'un conscrit » d'Erckmann Chatrian de 1813 avec le numéro 213, des ouvrages d'Adolphe Thiers, de Lamartine, de Shakespeare...

• Ce qui est extraordinaire, c'est que ces livres soient encore là après plusieurs déménagements : dans la première mairie en 1884, dans la seconde mairie en 1913, dans les locaux actuels en 1987. Ils étaient encore dans le secrétariat de mairie en 1965, sous la mandature d'Émile Cosson, en haut des escaliers du Syndicat d'initiative. Il y avait en effet une bibliothèque à cet endroit, tenue par les secrétaires de mairie, Simone Martin d'abord, puis Martine Leclerc-Ragois à partir de 1972. Elle était alimentée tous les trimestres par le Bibliobus de Blois et

par des dons d'ouvrages plus récents. Elle était peu fréquentée d'après les souvenirs de Martine. En 1987, sous l'impulsion du maire Kleber Cousin, la mairie s'installe dans ses locaux actuels. Les livres sont alors transférés dans le petit couloir qui mène aujourd'hui à l'agence postale. En 2000, le fonds est déplacé rue du Jeu de Paume, à l'exception des tout premiers ouvrages de la Bibliothèque populaire : ils y restent jusqu'en 2009, année où ils sont installés dans la salle du conseil.

### Bibliothèque à l'église

Madeleine Pigny se souvient des années 1940 où il y avait une petite bibliothèque paroissiale dans l'actuelle chaufferie de l'église Saint-Christophe. On pouvait emprunter des livres après les vêpres du dimanche soir. Antonie Neau s'en occupait. Son mari, Émile Neau, jouait de l'harmonium à l'église.

### Bibliothèque scolaire rue du Jeu-de-paume

En 1985, Danièle Siguret, institutrice et psychologue scolaire, devient présidente de l'association de parents d'élèves affiliée à la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Les parents ont le projet d'une bibliothèque scolaire ouverte aux élèves pendant les heures de classe. Une salle est demandée à la mairie qui accorde également des moyens pour son aménagement. Les parents volontaires se mobilisent : création du fonds, installation, accueil et permanences. Le 20 novembre 1988, la bibliothèque fonctionne à l'étage du n° 2 rue du Jeu-de-Paume, au-dessus de l'ancienne cantine. Elle est inaugurée le 4 mars 1989. On accueille pour l'occasion Philippe Barbeau qui signe son livre pour enfants « L'odeur de

la mer ». Pendant une dizaine d'années, la bibliothèque reçoit les élèves accompagnés de leurs instituteurs. Les parents organisent des lotos et diverses manifestations pour réunir des fonds et acheter de nouveaux livres : 500 livres en 1989, 1.000 en 1993, 1.500 l'année suivante avec l'arrivée d'un personnel municipal, Marie-Christine Boyeldieu, qui gère la bibliothèque à temps partiel.

### Hommage à Danièle Siguret

Cependant, au fil des années, les bénévoles se font rares. Danielle Chartin, Ghislaine Lévêque-Ferreira, Valérie Bertin se succèdent à la présidence du conseil des parents FCPE, Danièle Siguret n'ayant plus d'enfants à l'école. Gravement malade, elle décède le 13 mai 1996. La bibliothèque est appelée « Danièle Siguret » pour lui rendre hommage alors même que les livres sont descendus au rez-de-chaussée pour un accès plus facile en 1997. Dominique Deketelaere devient président du conseil des parents en 1998. Une nouvelle histoire commence. ■

1992 : Philippe Barbeau signe pour Olivier Chartin, Arnaud Aubin, Guillaume Tournois, Antoine Bruneau, Sabine Garreau.



Danièle Siguret en 1992. Doc. Monique Zéphirin.



# SUÈVRES

## La bibliothèque et la culture



Le logo du Bec : maître Corbeau tenait dans son bec un ouvrage.

### Bibliothèque et Culture

En 2000, Dominique Deketelaere, président du conseil des parents FCPE, est confronté à l'arrivée dans la bibliothèque du fonds de livres de la mairie. Désormais, la bibliothèque concerne les scolaires et le public (enfants et adultes). Cela dépasse la compétence du conseil de parents d'élèves qui n'entend pas s'occuper du prêt de livres aux habitants mais uniquement aux élèves dans le cadre scolaire. Sous l'impulsion de Dominique, une nouvelle association est donc créée pour répondre au mieux à la situation. C'est *Bibliothèque et Culture - le Bec* - dont l'objectif est de gérer la bibliothèque pour le public et d'organiser diverses activités culturelles. Il en devient le premier président. Annie Breton lui succède à la présidence du conseil des parents d'élèves FCPE jusqu'en 2004.

### Une cogestion amicale mais compliquée

Les deux associations, dont les membres sont souvent les mêmes, signent une convention. Le Bec gère le prêt de livres aux habitants, accueille les enfants le mercredi après-midi, ouvre aussi le samedi matin. Le conseil FCPE gère l'emprunt des livres dans le cadre scolaire. La FCPE fait don de son fonds d'ouvrages au Bec et lui verse une cotisation annuelle de 100 €, à charge pour le Bec de consacrer cette somme à l'achat de nouveaux livres. En 2008, Céline Ombredane est alors présidente des parents, un avenant à cette convention est signé qui porte sur

### Pendant plusieurs années, la bibliothèque est gérée conjointement par deux associations : le Bec et les Parents d'élèves FCPE

la suppression du sigle FCPE. En effet, l'affiliation du conseil des parents à la FCPE est remise en cause comme l'indique le compte rendu de réunion du 22 octobre 2009 : « *Dernier compte rendu avec l'en-tête FCPE* ».

Cette cogestion complexe fonctionnera jusque dans les années 2010 grâce aux liens amicaux existants entre les différents acteurs.

### Le développement de la bibliothèque

Pendant que les parents continuent d'accueillir les élèves sur le temps scolaire et de préparer des caisses de livres pour les classes, les bénévoles du Bec ont à cœur d'animer la bibliothèque : achat de nouveaux livres, rayon de bandes dessinées, abonnements à des revues pour enfants et parents, animations contes, mise en place d'une ludothèque, organisation de rencontres et de débats sur des thèmes fédérateurs. Par ailleurs, le Bec diversifie ses activités et diffuse un journal titré avec humour « *Prise de Bec* ».

Il faut rendre hommage ici à Jacques Bunas, récemment décédé d'une longue maladie, qui a initié le gros travail d'inventaire, d'indexation et de saisie informatique de tous les ou-



Jacques Bunas et Marie-Claude Leroux dans les anciens locaux de la bibliothèque au n° 2 rue du Jeu-de-Paume.

vrages de la bibliothèque, aidé en cela par Marie-Claude Leroux, Danielle Maupin et Nelly Trombetta.

Pour autant, la bibliothèque est de moins en moins fréquentée, les bénévoles sont peu nombreux, les horaires d'ouverture doivent être réduits. Une nouvelle page se tourne en 2014 avec le projet de la mairie d'installer la bibliothèque dans l'école Jean-Desjoyeux en cours d'agrandissement. ■

L'équipe du Bec en 2012



# SUÈVRES

## Une bibliothèque municipale

**Le 10 décembre 2015, la municipalité décide de transférer la bibliothèque rue Desjoyeaux et de la rendre municipale.**

### Une mise en œuvre difficile

Plusieurs questions se posent rapidement. À qui appartiennent les livres, certains sont tamponnés *Mairie de Suèvres*, d'autres *Conseil local FCPE*, d'autres *Bibliothèque et Culture* ? Quels mobiliers installer ? Quel responsable désigner ? Quel budget de fonctionnement ? Quels personnels d'encadrement ? Quels horaires pour les enfants et pour les adultes ? Quel règlement ? À quand l'ouverture ? Pour répondre à ces questions tout en ménageant les susceptibilités, le maire souhaite associer les bonnes volontés au sein d'un comité consultatif ayant pour charge la gestion de la nouvelle bibliothèque. Piloté par un élu, ce comité devait être composé des deux directrices d'école, de parents d'élèves, de membres du Bec, de personnalités de Cour-sur-Loire et de Suèvres. Dès la première réunion, les représentants du Bec décident de se retirer du comité. Depuis, le comité souhaite accueillir de nouveaux membres actifs.

### Un cadre agréable

Inscrite dès le début dans le programme d'agrandissement de l'école primaire,

l'architecte a traité les lieux avec goût : murs blancs, sol clair, larges ouvertures, éclairage adapté, toilettes. Ce fut ensuite au tour des bénévoles qui ont remis en état les anciennes étagères, installé des coussins, des tables et la décoration. Il a fallu enfin réceptionner les livres, les trier, les nettoyer, les classer, les indexer : ce fut le travail du comité et de Katia Boué, agent municipal, pendant une partie des vacances de l'été 2017.

### Des conditions d'accueil en rodage

• Depuis la rentrée de septembre 2017, la bibliothèque est ouverte aux élèves sur le temps scolaire. Chaque classe dispose d'un créneau horaire hebdomadaire. Accompagnés de leurs maîtres, les enfants choisissent un livre qu'ils emportent chez eux pour la semaine. Katia les reçoit, les conseille, inscrit les emprunts et les retours. Les élèves attendent leur tour en feuilletant



*Katia Boué entourée de Louane, Éthan, Léane et Kelvin*

les livres, confortablement installés sur les coussins.

• À partir du 17 janvier 2018, la bibliothèque sera ouverte hors temps scolaire pour les enfants et les adultes, le mercredi après-midi de 14 h à 16 h et le samedi matin de 10 h à 12 h. Elle



*Nathan, Quentin, Dylan consultent un livre pop up.*

sera fermée les jours fériés, pendant les congés de Noël et en été du 14 juillet au 15 août. Un règlement intérieur précisera les conditions d'accès et d'emprunt.

• Le transfert de la compétence scolaire à la CCBVL en janvier 2018 n'aura aucune incidence sur la bibliothèque qui restera municipale. ■

*Pour les petits de la maternelle aussi : Manon, Zaynab, Louise, Tom devant les bacs à livres.*



# SUÈVRES

Petit

## abécédaire intercommunal



**Véritable imbroglio pour les non initiés, les structures et dispositifs intercommunaux se multiplient.**

administrative des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement. La CCBVL est un EPCI.

**GEMAPI.** Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Dispositif qui reliaera différents syndicats de rivières dont celui de la Tronne à compter du 1er janvier 2018.

**LOI NOTRe.** Depuis août 2015, elle définit une nouvelle organisation territoriale de la République ainsi que les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale : commune, intercommunalité, département, région.

**MSAP.** Maison de Service Au Public. A pour mission d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches de vie quotidienne : aide, prestations, emploi, retraite, accès aux droits, etc.

**OFFICE DE TOURISME Blois-Chambord.** L'Office de Tourisme intercommunaux Blois-Chambord gère les questions de tourisme sur les trois communautés de communes, Agglopolys, Grand-Chambord et CCBVL (depuis le 6 juillet 2017 pour cette dernière). L'ancien syndicat d'initiative de Suèvres-Cour-sur-Loire, devenu Bureau du tourisme, négocie avec l'Office une convention de partenariat et devrait bientôt prendre le nom de Relais du tourisme.

**PAYS.** Le Pays Beauce-Val-de-Loire sera dissout le 1er janvier 2018. La CCBVL en était adhérente. Il est remplacé par le Syndicat mixte du Pays-des-châteaux qui regroupe Agglopolys, le Grand-Chambord et la CCBVL. Il a pour mission de structurer le développement local et de financer les

projets grâce aux aides de la Région et l'Europe pour lesquelles il est seul habilité à recevoir des subventions. Le Pays-des-Châteaux assume la compétence Tourisme notamment dans le cadre de sa convention avec l'Office de Tourisme Blois-Chambord.

**PLH.** Plan Local Habitat, document préparatoire au PLUI (simple valeur consultative), se substituera à l'ancien PLU.

**PLUI.** Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il se substitue au PLU, Plan Local d'Urbanisme, géré autrefois par les mairies. Il définit les zones constructibles ou non. Les permis de construire dépendront désormais du PLUI.

**SCOT.** Schéma de Cohérence Territoriale, conception et mise en œuvre d'une planification intercommunale. Créé en 2010, il remplace l'ancien schéma directeur.

**SIAB.** Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise. Il regroupe Agglopolys et Grand-Chambord, 60 communes, plus de 125.000 habitants. Il cherche à établir une logique d'ensemble pour le territoire. Il concerne l'urbanisme, les permis de construire, de démolir, etc.

**SIEOM.** Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères. Le groupement de Mer regroupe 45 communes et 4 communautés de communes : Sologne-des-Étangs, Grand-Chambord, Beauce-Val-de-Loire et Terres-du-Val-de-Loire (45).

**SIVOM.** Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples, appellation générique valable dans toute la France. Il regroupe plusieurs communes autour d'une problématique particulière : création et entretien des voiries, équipements sportifs, action sociale, etc. Agglopolys a d'abord été un Sivom.

**SIVOS.** Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire. Il en existe deux sur le territoire, Suèvres-Cour-sur-Loire et La Chapelle-Maves-Mulsans-Villexanton. Ils seront dissous le 1er janvier 2018 et remplacés par une gestion communautaire. Les personnels non enseignants dépendront de la CCBVL.

**SYNDICAT DE LA TRONNE.** Il avait pour missions la gestion de la rivière, son entretien, la sauvegarde de l'équilibre écologique, les astreintes aux riverains. Il sera dissout le 1er janvier 2018, ses missions seront assurées par la CCBVL (Gemapi).

**AGGLOPOLYS.** Communauté d'Agglomération de Blois, comprend 43 communes, créée en 2012 sous sa forme actuelle. Créée en 1963 sous forme de SIVOM. La CCBVL est partenaire d'Agglopolys et du Grand-Chambord dans le cadre du PLH, du PLUI et du SCOT.

**BLOIS-CHAMBORD.** Voir office de tourisme.

**CCBL :** Communauté de Communes Beauce-Ligérienne, créée le 22 décembre 1999, dissoute le 1er janvier 2016 avec la création de la CCBVL.

**CCBYL.** Communauté de Communes Beauce-Val-de-Loire, créée le 1er Janvier 2016 par la fusion des communautés Beauce-Ligérienne et Beauce-et-Forêt. Elle est composée de 30 communes.

**COMMUNE NOUVELLE.** Regroupement de plusieurs communes pour n'en former qu'une seule. Pour l'instant sur notre territoire, il n'y a que Oucques-la-Nouvelle qui regroupe Baigneaux, Beauvilliers, Oucques et Sainte-Gemmes. Le projet de Bourgs-en-Plaine, fusion de La Chapelle-Saint-Martin, Mulsans, Villexanton, est en cours.

**EPCI.** Établissement Public de Coopération Intercommunale. Dénomination

# SUÈVRES

Où vont nos poubelles jaunes ?

*L'opération de caractérisation à Mur-de-Sologne*



**Que deviennent nos ordures ménagères ? Nous jetons tout à la poubelle, refermons le couvercle et adieu ! Loin des yeux, loin du cœur ! Loin du nez, plus d'odeur !**

## Le SIEOM

Le Syndicat intercommunal d'élimination des ordures ménagères de Mer (SIEOM) concerne 35.000 habitants. Il regroupe 45 communes et 4 communautés de communes (Sologne-des-Étangs, Grand-Chambord, Beauce-Val-de-Loire et Terres-du-Val-de-Loire). Il a en charge la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective des emballages ménagers déposés dans les containers publiques : verre, papiers, magazines, textiles. Il gère le traitement des déchets, le tri sélectif et les déchetteries locales comme celle de Gribouzy pour Suèvres.



*Chaîne de tri des papiers à Mur-de-Sologne*

## Le centre de tri de Mur

À Mur-de-Sologne, on traite le contenu des poubelles jaunes. La visite est particulièrement instructive et révèle une négligence certaine de notre part à tous. Une opération dite de caractérisation est pratiquée une fois par mois. Une benne est tirée au sort et une partie du contenu est répartie dans 3 ou 4 bacs. Un de ces bacs est vidé sur une table rotative et trié à la main. Le but de cette opération est de déterminer la part des déchets recyclables et celle des refus. Lors du tri auquel nous avons assisté, nous avons été stupéfiés par le volume de refus : près de la moitié du bac (47,33 %) fut rejeté car non recyclable.

Le tri de nos poubelles jaunes est automatisé. Les cellules ne sont capables d'analyser que des matériaux simples : le carton,

le polyéthylène de nos bouteilles d'eau, les canettes d'aluminium, etc. Les sacs sont systématiquement rejetés car la machine est incapable de discerner ce qui se trouve à l'intérieur. De même elle rejette les emballages composites combinant cartonnette et film plastique par exemple.

## Un geste citoyen

Le tri est un geste simple et quotidien pour valoriser nos déchets recyclables : bacs domestiques jaunes pour les emballages, conteneurs publiques pour le verre et le papier, bennes de la déchèterie pour les métaux, le bois, les déchets verts, les gravats, poubelles vertes pour le tout-venant.

**Ce qu'il faut mettre dans les bacs jaunes :** bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, emballages en carton léger, briques de lait... L'étiquette dans le couvercle est claire (disponible en mairie).

**Ce qu'il ne faut pas mettre :** sacs contenant d'autres déchets, polystyrène, pots de yaourt ou de crème, emballage de croquettes pour animaux, de viande, de poissons, de légumes. En cas de doute consulter [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

**Et après ?** Les métaux retournent dans les aciéries, les cartons feront de nouveaux cartons, les plastiques des fibres textiles ou des tuyaux... Tout ce qui n'est pas recyclé est enfoui.

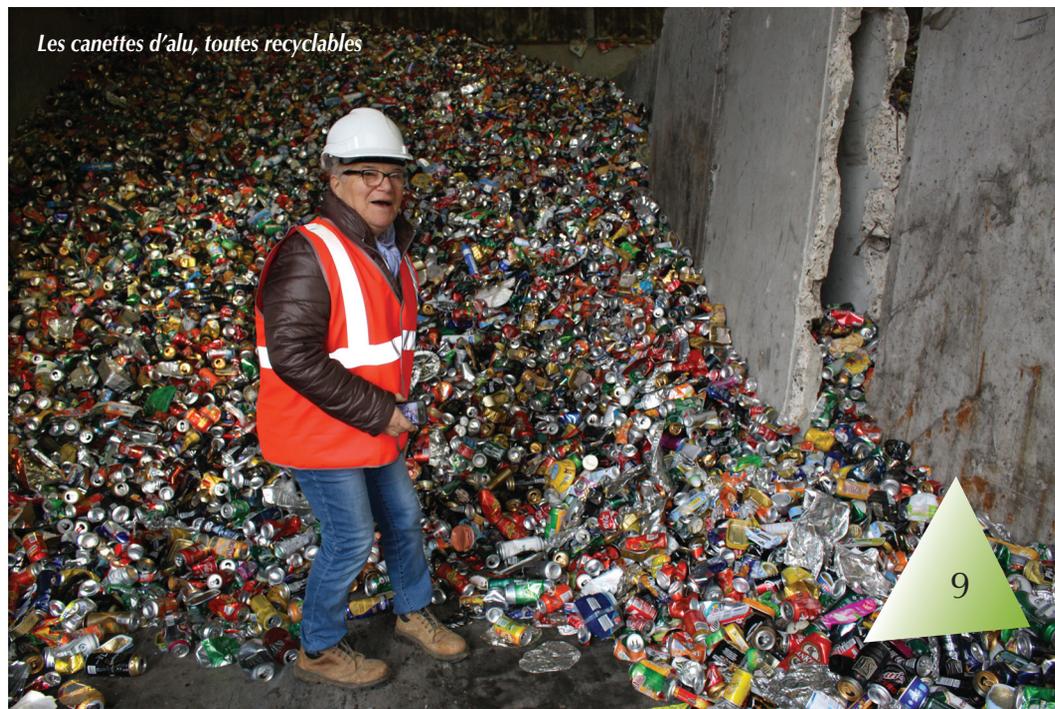


*Des murailles de bouteilles plastique.*

## Le centre d'incinération de Vernou

Les poubelles vertes vont à Vernou-en-Sologne pour être incinérées et valorisées énergétiquement par la production de vapeur vendue à une société privée. ■

*Les canettes d'alu, toutes recyclables*



# SUÈVRES

## Apprendre la musique



Karen Toussaint, sa fille Manon qui a commencé le piano depuis avril, et Fabrice Fleury.

**On connaît le dicton « Qui va piano va sano » : qui va doucement va sûrement. Discrète, l'association Pianissimo poursuit tranquillement son chemin depuis six ans déjà.**

### Une nouvelle équipe

Créée en 2011 par Régine Hermelin et Fabrice Fleury, l'association vient de changer de présidente en la personne de Karen Toussaint aidée de Nelly Trombetta à la trésorerie. Karen découvre cette fonction ainsi que le village où elle est arrivée avec sa famille il y a deux ans.

Le professeur reste le même, Fabrice Fleury que les enfants connaissent bien. Il anime aussi un atelier de musique après l'école. Il enseigne également à l'école municipale de musique de Saran.

### Des activités variées

Fabrice dispense des cours de piano aux enfants et aux adultes, mais aussi des cours de guitare, de clarinette et de chant. En ce moment il a neuf élèves auxquels se joindra bientôt une famille qui a fait une demande d'inscription. Depuis la rentrée de septembre, un éveil musical a été mis en place pour les enfants de 3 à 7 ans. Ils étudient par groupe de trois de façon simple et ludique. L'atelier permet une sensibilisation aux rythmes avec des instruments, des percussions, la voix. Il permet aussi d'éveiller l'oreille avec des jeux d'écoute. Les parents peuvent les attendre dans une salle attenante. Tous les autres cours sont individuels et durent une demi-heure. Ce travail personnalisé est garant de progrès rapides. Fabrice fait étudier l'instrument et le solfège simultanément afin de rendre l'apprentissage plus ludique. Il

est ouvert à toute proposition musicale comme l'apprentissage de la flûte à bec pour les primaires, ou de chansons pour les petits et les grands afin de développer l'univers sensoriel de chacun.

### Des projets

Parmi les projets, Karen Toussaint aimerait associer Pianissimo à d'autres partenaires locaux afin de dynamiser les auditions des élèves lors de la fête de la musique par exemple. Elle souhaite bénéficier d'un local plus accueillant pour les élèves et pour les parents. En effet, le sous-sol de la mairie n'est pas le lieu idéal pour apprendre la mu-

sique. Des recherches sont en cours avec la municipalité pour améliorer ce point.



Bienvenue à la musique, bienvenue à Catherine.

### Horaires et contacts

**Lundi** : éveil musical pour les petits

**Mardi matin** : cours adultes

**Samedi après-midi** : cours pour les jeunes

### Contacts

Karen Toussaint 06.74.19.48.85

Fabrice Fleury 06.89.96.05.91

Les ateliers d'éveil musical ont été mis en place depuis 2015.



# SUÈVRES

e « Une cloche sonne, sonne... »

« Les Trois cloches », chanson de Jean Villard 1939, interprétée par Édith Piaf et les Compagnons de la Chanson.



Registre d'état civil arrêté au 30 novembre 2017.

## Ils se sont mariés

Carole Lemay et Alain Thibaut, 18 mars  
Caroline Bichon et Arnaud Massault, 13 mai  
Thessa Njama-Makoussou et Kévin Didelot,  
2 septembre



Mariage de Thessa Njama-Makoussou et de Kevin Didelot.



La petite Lise Martin avec son papa Christopher, sa maman Anne-Claire et son frère Ruben.

## Ils sont nés



Camille Shwoebel, 13 décembre 2016  
Noémie Thiébault, 24 décembre 2016  
Lise Martin, 16 janvier 2017  
Nahéli Didelot, 13 mars 2017  
Agathe Baussard, 9 avril 2017  
Louisa Chéhet, 18 avril 2017  
Jules Denoël, 28 avril 2017  
Simon Touil, 2 juin 2017  
Alice Martiel, 22 juin 2017  
Mylan Oustry, 30 juin 2017

Ambre Couronne, 21 juillet 2017  
Emmy Coiffet, 17 septembre 2017  
Farah Arnout Esteveao, 24 sept. 2017  
Maxime Germain, 20 octobre 2017  
Luna Sedikki, 26 octobre 2017  
Lilou Destouches, 7 novembre 2017  
Emma Lebas, 10 novembre 2017  
Mathilde Lafond, le 21 novembre 2017  
Emma Bihel, le 23 novembre 2017

## Ils nous ont quittés

Jocelyne Pelletier née Tournois, 22 décembre 2016  
Laurent Marchal, 23 janvier 2017  
Jean-Claude Dublin, 25 février 2017  
Jacqueline Rouillard née Moulard, 24 mars 2017  
Maria Judas née Pascual, 18 mai 2017  
André Julien, 13 juin 2017

Mathieu Audrechy, 28 août 2017  
Raymonde Brisset née Bourgoïn, 14 septembre  
Jacques Bunas, 28 septembre 2017  
Madeleine Durand née Périgois, 8 octobre 2017  
Michel Boisset, le 18 novembre 2017  
Jean-Pierre Pallu, le 27 novembre 2017



# SUÈVRES

## Au programme



Trois maires de Suèvres aux vœux le 6 janvier 2017 :  
Philippe Lamoureux, Édith Rimbart, Raphaël Pilleboue.

**Mars**  
**Dimanche 4**  
Marché : artisans et commerçants  
**Jeu**di 15  
Conseil municipal  
**Samedi 17**  
AG Val de Loire Pologne  
Portes ouvertes des écoles  
**Lundi 19**  
Cérémonie FNACA :  
Cessez le feu en Algérie  
**Samedi 24**  
Soirée de l'AS Suèvres Football

Les crêpes des parents étaient sur le marché en décembre 2016

**Janvier**  
**Dimanche 7**  
Marché : animation loterie  
**Jeu**di 11  
Conseil municipal  
**Vendredi 12**  
Cérémonie des vœux. MDA  
**Vendredi 26**  
AG du bureau du Tourisme  
(ancien syndicat d'initiative)

**Février**  
**Dimanche 4**  
Marché : animation crêpes  
**Jeu**di 8  
Conseil municipal



Les médaillés du 19 mars 2017 : André Ledu, Michel Bourgoïn,  
Jean-Pierre Labati, Jean-Claude Colombier.



### Permis de conduite, carte grise

Depuis le 16 octobre, le permis de conduire et la carte grise s'obtiennent par internet. Il faut se connecter au site de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) et y créer son compte. Une fois le dossier complété, les documents seront envoyés par simple courrier. La préfecture assure un accueil pour le public sans ordinateur.

### Déclarer ses ruches

C'est une obligation pour tout apiculteur dès la première colonie d'abeilles détenue (ruche, ruchette ou ruchette de fécondation). À faire entre le 1er septembre et le 31 décembre sur le site [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

### Trottoirs et non trottoirs

La loi impose de ramasser immédiatement par tout moyen approprié les déjections de son chien sur le domaine public. Le non respect de cette règle élémentaire de citoyenneté est passible d'une contravention pouvant aller de 68 à 450 €

**Fin mars**

Parution du Suèvres-Magazine n° 13